

Avant-propos

Par Jean-Louis Nembrini
directeur général de l'enseignement scolaire

Un nouveau modèle de conception des diplômes professionnels a été mis en place dans les années 80. Pour mieux prendre en compte la diversité des publics, des voies de formation, mais aussi des modes d'accès aux diplômes, le ministère de l'Éducation nationale a ainsi progressivement instauré un processus de dissociation entre formation et certification dans l'élaboration des diplômes.

Cette initiative représente une évolution sensible dans la politique institutionnelle. Non seulement elle prend mieux en compte la variété des profils des candidats aux diplômes, mais elle favorise aussi la liberté pédagogique des enseignants et des formateurs. Elle lève par là certains des obstacles qui réduisaient auparavant l'égalité de traitement entre les populations de candidats.

D'importants résultats ont été obtenus si l'on en juge par l'hétérogénéité croissante des candidats. Les adultes notamment se présentent désormais à tous les diplômes existants et leurs chances de réussite aux examens ont beaucoup augmenté, ce qui concourt à la forte diminution des inégalités entre les différents publics.

Depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, le modèle initié par le ministère de l'Éducation nationale est devenu une norme. La loi impose en effet la constitution d'instances consultatives à tous les ministères certificateurs, à l'instar des commissions professionnelles consultatives dont l'Éducation nationale dispose depuis 1948. Tous les organismes qui délivrent des titres doivent par ailleurs les construire sur le principe d'une dissociation entre formation et certification. Les objectifs priment sur le procès de formation. Les recommandations de la Commission européenne en faveur de la construction d'un cadre européen des certifications vont également dans ce sens.

Sous l'effet du succès remporté par ce qui était à l'origine une initiative interne, de nouvelles questions prennent forme : celles par exemple qui concernent la place désormais accordée à la formation formelle ; ou encore celles des liens entre enseignements généraux et enseignements professionnels, ravivées par le projet européen d'un dispositif ECVET (european credit in vocational education and training). C'est autour de ces questions qu'invite à la réflexion ce numéro de CPC Info, à partir de points de vue très différents selon qu'ils émanent de chercheurs, de représentants du ministère de l'Éducation nationale et d'autres institutions, ou de partenaires sociaux.

Sommaire

Depuis novembre 1984, CPC Info est l'organe semestriel d'information des commissions professionnelles consultatives du ministère de l'Éducation nationale.

À l'origine strictement informatif et centré sur les travaux de création et d'actualisation de diplômes de l'enseignement technologique et professionnel menés au sein des différentes CPC, CPC Info s'est peu à peu ouvert à des approches et des thèmes moins étroitement circonscrits et, par là même, à des contributions sensiblement diversifiées.

La part consacrée aux articles s'est ainsi parallèlement développée pour devenir prépondérante.

Reproduction autorisée
à condition expresse
de mentionner la source

Avant-propos

Le point sur ...
la dissociation formation /
certification, une question
qui reste posée

Par ailleurs

Activités des CPC

Textes officiels

Présidences des CPC

Organigramme

Par Jean-Louis Nembrini directeur général de l'enseignement scolaire	3
> La dissociation formation / certification : une rupture sans concession ? par Fabienne Maillard	7
> Réflexions sur la dissociation entre formation et certification dans les diplômes professionnels par Jacqueline Ménagé	13
> La dissociation formation / certification et la démocratisation de l'accès aux diplômes professionnels par Claude Villereau	17
> Les dispositifs européens, une tentative confuse de séparation entre formation et certification par Daniel Blondet et Murielle Tessier-Soyer	21
> Normalisation européenne et liens formation / certification par Joachim Haas et Maurice Ourtau	27
> La nomenclature des niveaux de formation demeure-t-elle pertinente ? par Françoise Dauty, Philippe Lemistre et Jean Vincens	31
> De l'appropriation du référentiel de certification à son usage par Jacques Perrin et Brigitte Doriath	35
> La certification, un enjeu problématique au sein de la Commission technique d'homologation par Patrick Veneau et Dominique Maillard	39
> Bilan de la Commission nationale de la certification professionnelle par George Asseraf	43
> Le fonctionnement de la Commission spécialisée de la CNCP : présentation et témoignages par Jacqueline Mahieux et Catherine Noël	45
> La réorganisation des commissions professionnelles consultatives par Christian Walentek et Fabienne Maillard	53
> Collaboration entre Éducation nationale et branches professionnelles : l'exemple du baccalauréat professionnel de Technicien géomètre-topographe par Catherine Bissey et Jean-Michel Clément	59
> Du BT au bac pro : l'exemple de la topographie par Patrick Bet	63
> La mutation d'un lycée professionnel à dominante tertiaire administratif en un lycée des métiers du secteur sanitaire et social par Anne-Marie Messe	67
Nouvelles brèves	71
Listes des dernières créations, rénovations, suppressions de diplômes	71
Présidences et vice-présidences des CPC	75
Organigramme du Bureau DGESCO A2-1	77